



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2013, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	18-6943-7	Numéro de version:	4.00
Date de révision:	20/08/2013	Annule et remplace la version du :	23/01/2013

Numéro de version Transport: 2.00 (14/10/2013)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

NETTOYANT DE SURFACE VHB(TM)

Numéros d'identification de produit

DT-2729-9063-1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Nettoyeur de surface

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la substance ou du mélange:

ADRESSE: 3M (Suisse) SA, Eggstrasse 93, 8803 Rüschlikon

Téléphone: 044 724 90 90

E-mail: innovation.ch@mmm.com

Site internet www.3m.com/ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Suisse d'Information Toxicologique: 145

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Liquide inflammable, Catégorie 2 - Liq. Inflamm. 2; H225

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H335

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

Principaux dangers:

Facilement inflammable; F; R11
Irritant; Xi; R36
R67

Pour le texte intégral des phrases R, voir l'article 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER:

Symboles::

GHS02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



Ingrédient
Propane-2-ol

Numéro CAS
67-63-0

% par poids
90 - 100

MENTIONS DE DANGER:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
P261 Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Intervention::

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P370 + P378G En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour les liquides et les solides inflammables tels que un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone.

- Directive Substances Dangereuses (67/548/EEC); Préparations Dangereuses (1999/45/CE)

Symbole(s)



Facilement inflammable



Irritant

Contient:

NETTOYANT DE SURFACE VHB(TM)

Aucun ingrédient sur l'étiquette.

Phrases de risque

R11 Facilement inflammable
R36 Irritant pour les yeux.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Conseils de prudence

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou sources d'étincelles - Ne pas fumer.

Note sur l'étiquetage

Mise à jour selon le Règlement Détergents (EC) N° 648/2004.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Propane-2-ol	67-63-0	EINECS 200-661-7	90 - 100	F:R11; Xi:R36; R67 (EU) Liq. inflam. 2, H225; Irr. des yeux 2, H319; STOT SE 3, H336 (CLP)
Eau.	7732-18-5	EINECS 231-791-2	< 10	

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases de risques R et codes des mentions de danger H visées dans cette section. Veuillez svp vous référer à la section 15 pour les Notas applicables aux composants ci-dessus.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

NETTOYANT DE SURFACE VHB(TM)

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour les liquides et les solides inflammables tels que un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir la zone souillée avec une mousse adaptée aux solvants solubles dans l'eau tels que les alcools et les cétones. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer le récipient. Éliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Reportez-vous au section 8 et 13 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour usage professionnel/industriel uniquement. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../ antidéflagrant.

respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc). Tenir à l'écart de métaux réactifs (ex. :

NETTOYANT DE SURFACE VHB(TM)

aluminium, zinc) afin d'éviter la formation d'hydrogène Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances au niveau du sol ou du plancher jusqu'à une source d'ignition et causer un retour de flamme.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Propane-2-ol	67-63-0	VME Suisse	8 heures: 500 mg/m ³ (200 ppm); 4 x 15 min.: 1000 mg/m ³ (400 ppm)	

VME Suisse : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail.

/
Valeurs limites de moyenne d'exposition
ppm : parties par million
mg/m³: milligrammes par mètre cube
/

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale de dilution et / ou une aspiration locale pour contrôler les expositions dans l'air sont en-dessous des limites d'expositions pertinentes et / ou contrôle de la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un équipement de protection respiratoire. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
Les protections des yeux suivantes sont recommandées: Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

Porter des gants de protection.

Sélectionner et utiliser des gants et/ou un vêtement de protection approprié pour éviter le contact avec la peau, sur la base des résultats d'évaluation des risques. Consulter vos fournisseurs de gants et de vêtements de protection pour sélectionner les matériaux compatibles appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Caoutchouc nitrile.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les

NETTOYANT DE SURFACE VHB(TM)

résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique:	Liquide avec une légère viscosité.
Apparence/odeur:	Odeur d'alcool. Incolore. Liquide claire.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	7
Point/intervalle d'ébullition:	82,4 °C
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	12 °C
Température d'inflammation spontanée	425 °C
Limites d'inflammabilité (LEL)	2 % en volume
Limites d'inflammabilité (UEL)	12,7 % en volume
Pression de vapeur	4,3 kPa [<i>Réf. Standard :Air=1</i>]
Densité relative	0,871 - 0,882 [<i>Réf. Standard :Eau = 1</i>]
Hydrosolubilité	Totale
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité de vapeur	2,07 [<i>Réf. Standard :Air=1</i>]
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	2,2 MPa.s [<i>@ 20 °C</i>]
Densité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils:	871 - 882 g/l
Teneur en matières volatiles:	100 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts):l	820 g/l

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

étincelles et / ou flammes
Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Agents oxydants forts.
Métaux alcalins
Amines

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage, un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets aux organes cibles après inhalation.

Contact avec la peau:

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure rougeurs, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement.

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion. Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets sur les organes cibles après ingestion.

Effets sur les organes cibles

Une exposition unique peut causer:

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Données toxicologiques

NETTOYANT DE SURFACE VHB(TM)**Toxicité aigue**

Nom	Route	Organisms	Valeur
Produit	Ingestion		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification ; ATE calculé 4 957,9 mg/kg
Propane-2-ol	Dermale	Lapin	LD50 12 870 mg/kg
Propane-2-ol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 72,6 mg/l
Propane-2-ol	Ingestion	Rat	LD50 4 710 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organisms	Valeur
Propane-2-ol	Multiple espèces animales.	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organisms	Valeur
Propane-2-ol	Lapin	Irritant sévère

Sensibilisation de la peau

Nom	Organisms	Valeur
Propane-2-ol	Cochon d'Inde	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organisms	Valeur
Propane-2-ol		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Propane-2-ol	In vitro	Non mutagène
Propane-2-ol	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organisms	Valeur
Propane-2-ol	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organisms	Test résultat	Durée d'exposition
Propane-2-ol	Ingestion	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 400 mg/kg/day	pendant l'organogenèse
Propane-2-ol	Inhalation	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 9 mg/l	pendant la grossesse

NETTOYANT DE SURFACE VHB(TM)**Organe(s) cible(s)****Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organisms	Test résultat	Durée d'exposition
Propane-2-ol	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane-2-ol	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane-2-ol	Inhalation	système auditif	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Cochon d'Inde	NOAEL 13,4 mg/l	24 heures
Propane-2-ol	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnement et / ou abus

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organisms	Test résultat	Durée d'exposition
Propane-2-ol	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 12,3 mg/l	24 Mois
Propane-2-ol	Inhalation	Système nerveux	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 12 mg/l	13 semaines
Propane-2-ol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 400 mg/kg/day	12 semaines

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Propane-2-ol	Pas un risque d'aspiration

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribués par une autorité compétente. Des Informations complémentaires conduisant à la classification dans la section 2 sont disponibles sur demande. En outre, les effets sur l'environnement et les données relatives à certains ingrédients peuvent ne pas figurer dans cette section. Une cause possible est qu'un ingrédient est

NETTOYANT DE SURFACE VHB(TM)

présent en dessous du seuil d'étiquetage, un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition, ou les données sont considérées comme non-pertinentes pour le produit dans son ensemble.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Propane-2-ol	67-63-0	Crustacées	expérimental	48 heures	Concentration létale 50%	1 400 mg/l
Propane-2-ol	67-63-0	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	6 120 mg/l
Propane-2-ol	67-63-0	Algues ou autres plantes aquatiques	expérimental	24 heures	Effet concentration 50%	>1 000 mg/l
Propane-2-ol	67-63-0	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	30 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Propane-2-ol	67-63-0	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	6.3 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Propane-2-ol	67-63-0	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	86 % en poids	OCDE 301C

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Propane-2-ol	67-63-0	expérimental Bioaccumulation		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.05	Autres méthodes

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer les contenus/contenants en accord avec les réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la

NETTOYANT DE SURFACE VHB(TM)

manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

07 06 04* Autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques.
20 01 29* Détergents contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DT-2729-9063-1

ADR/RID: UN1219, Isopropanol, QUANTITE LIMITEE, 3., II , (E), Classification code ADR : F1.

CODE IMDG: UN1219, ISOPROPANOL, 3, II , LIMITED QUANTITY, EMS: FE,SD.

ICAO/IATA: FORBIDDEN: IATA PRESSURE TEST ACC. 5.0.2.9 NOT PERFORMED ONPACKAGE

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatif à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut global inventaires.

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

COV-Ordonnance: Soumis à taxe: 95 %

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges

Liste pertinente des phrases de risque

R11	Facilement inflammable
R36	Irritant pour les yeux.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Raison de la révision:

Raisons de la révision

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
Section 10 : Matières à éviter - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été modifiée.
Risque d'aspiration (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.
Cancérogénicité (Tableau) - L'information a été modifiée.
Table: Lésions oculaires graves/Irritation oculaire - L'information a été modifiée.
Mutagénicité des cellules germinales (Tableau) - L'information a été modifiée.
Sensibilisation de la peau (Tableau) - L'information a été modifiée.
Sensibilisation des voies respiratoires (Tableau) - L'information a été modifiée.
Toxicité pour la reproduction (Tableau) - L'information a été modifiée.
Corrosion de la peau (Tableau irritation) - L'information a été modifiée.
Organes Cibles - Répété (Tableau) - L'information a été modifiée.
Organes Cibles - unique - L'information a été modifiée.
Section 5: Feu - Moyens d'extinction (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Mention d'avertissement (Titre) - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Classificatin CLP (Titre) - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Classificatin CLP (Titre) - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Graphique - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Graphique - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Symbole - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Symbole - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention (Titre) - L'information a été ajoutée.
Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Précaution CLP - Réponse (Titre) - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Précaution (Titre) - L'information a été ajoutée.
CLP: Tableau ingrédient - L'information a été ajoutée.
Section 2: 2.2 et 2.3: Régulation CLP (Titre) - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Tableau d'ingrédients CLP - Ingédient (Titre) - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Tableau d'ingrédients CLP - Numéro CAS (Titre) - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Tableau d'ingrédients CLP - % par poids (Titre) - L'information a été ajoutée.
Section 2: Référence phrase H - L'information a été ajoutée.
Section 10: Produits de décomposition dangereux pendant la combustion - L'information a été ajoutée.
Section 12: Danger acute aquatique (Information) - L'information a été supprimée.
Section 12: Danger aquatique chronique (Titre) - L'information a été supprimée.
Section 12: Danger aquatique acute (Titre) - L'information a été supprimée.
Section 12: Danger aquatique chronique (Information) - L'information a été supprimée.
Section 15: Ingrédients selon la directive 648/2004 - L'information a été supprimée.
Section 15 : Information sur les ingrédients selon le règlement des détergents n° CE 648/2008 - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est

NETTOYANT DE SURFACE VHB(TM)

la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

3M Suisse: Les fiche de données de sécurité sont disponibles sur www.3m.com/ch